

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 1 (1913)

Heft: 7

Artikel: La lutte anti-tuberculeuse par le dispensaire : [1ère partie]

Autor: Meynadier, J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248594>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Si les femmes consentent à ne pas sortir de la sphère que leur assigne la nature, pense Rousseau, elles trouveront sûrement le bonheur, et jouiront par surcroit d'un pouvoir presque illimité. « L'habitude la plus douce qui puisse exister est celle de la vie domestique... J'ai beau chercher où l'on peut trouver le vrai bonheur, s'il en est sur la terre, ma raison ne me le montre que là... La femme à la fois honnête, aimable, et sage, celle qui force les siens à la respecter, celle qui a de la réserve et de la modestie, celle en un mot qui soutient l'amour par l'estime, les envoie (les hommes) d'un signe au bout du monde, au combat, à la gloire, à la mort, où il lui plaît. Cet empire est beau, ce me semble, et vaut bien la peine d'être acheté ».

Terminons cet exposé rapide, et forcément bien incomplet, des idées de notre grand compatriote relativement aux femmes par une dernière citation, qui nous livre peut-être le secret de l'ascendant qu'il exerce sur elles : « Qui veut être méprisé des femmes ? dit-il dans l'*Emile*. Personne au monde, non pas même celui qui ne veut plus les aimer. Et moi, qui leur dis des vérités si dures¹, croyez-vous que leur jugement me soit indifférent ? Non ; leurs suffrages me sont plus chers que les vôtres, lecteurs, souvent plus femmes qu'elles ! »

J. de MESTRAL-COMBREMONT.

De-ci, De-là...

Voici encore quelques détails sur le Congrès de Budapest, dont nous publierons le programme complet dans notre prochain numéro :

« Le fonds du Congrès a été enrichi, jusqu'à présent, par divers moyens. D'après la motion de Mme la baronne Georges Banffy, il a été décidé, lors d'une séance du Comité des finances, de quêter jusqu'au moment du Congrès, auprès des invités des réunions particulières mondaines. Des centaines de couronnes ont été ainsi réalisées. Sur la proposition d'une dame qui est propriétaire d'un grand magasin, plusieurs marchands retiennent, en changeant de l'argent, une bagatelle au profit du Congrès. Dans plusieurs familles, les enfants ont fondé des caisses d'épargne en faveur du Congrès. Les « trois fillettes Meller », la petite comtesse Haller, et Jancsi Kozma, collégienne, suffragette depuis sa quatrième année, sont avec leur collecte à la tête de la petite bande zélée. Une autre collégienne n'aide ses camarades dans leurs devoirs que contre un payement à la caisse du Congrès. Nous devons une autre subvention à une représentation cinématographique, dont les revenus ont été cédés par le généreux propriétaire. Le bon exemple a été suivi par des entrepreneurs de province. Le sport a prêté main-forte. Deux notables clubs de football ont tenu un match en faveur du fonds du Congrès. Nous devons aussi une somme respectable au Comité d'artistes, présidé par la comtesse Kattinka Pejacsevitch et l'artiste Ritta Boem. Les meilleurs de nos peintres et sculpteurs des deux sexes nous ont offert environ 60 ouvrages d'art, qui ont été vendus aux enchères. Le sympathique et spirituel écrivain et directeur du cabaret d'artistes, Endre Nagy, fonctionna en qualité de crieur.

« Les fêtes de parc, les bazars, les conférences de propagande, arrangeés durant l'été dernier dans d'élégantes stations balnéaires, surtout à Trenčín-Teplice, Tartrafüd et Tátra-Lomnicz, obtinrent un grand succès, tant d'argent que de propagande. Des Hongroises ont fait aussi des conférences dans des stations étrangères. Une propagande amusante est le poème comique du directeur Endre Nagy, déclamé jurement dans son cabaret d'artistes. Le directeur, qui, comme membre de notre Comité d'artistes, a assisté à une de nos assemblées financières, plaissa nos efforts pour recueillir de l'argent. Différents départements et municipalités ont récemment contribué au fonds.

« Des épisodes touchants démontrent combien l'importance de notre cause est connue de toutes les classes du peuple. L'Union des paysannes du village Balmasujváros a envoyé 63 couronnes, dont ces femmes, excessivement pauvres, ont fait la collecte. Nous apprécions

¹ Il vient de déclarer que la femme, au point de vue des facultés intellectuelles, ne saurait prétendre au même rang que l'homme.

ce don plus que d'autres plus riches, parce que c'est vraiment un grand sacrifice en faveur de notre cause. Nous apprécions également les 3 couronnes, que nous avons reçues de la manière suivante. Un membre de notre Comité exécutif a été invité à dîner dans une ville de province chez des amis. En partant, elle voulut donner 3 couronnes de pourboire à la cuisinière; celle-ci lui dit : « Je ne puis rien économiser pour le Congrès, parce que je veux entretenir mon fils illégitime comme il faut, ce qui dévore tout mon salaire ; mais je sais bien qu'il est de mon devoir de montrer que je suis reconnaissante du mouvement, qui veut améliorer le sort de toutes les femmes ; donnez, s'il vous plaît, l'argent à la caisse du Congrès. » Un bazar de Noël, avec conférences de la comtesse Teleki, de l'écrivain illustre Terka Lux, et de la suffragiste anglaise Cicely Corbett, rapporta également une somme considérable.

« Comme membre du Congrès, on peut se faire inscrire individuellement ou par corporation. La taxe s'élève à 10 fr. par membre. »

* * *

La Société médicale de Genève, une des doyennes des compagnies savantes genevoises, qui, jusqu'à présent, avait tenu à l'écart les femmes médecins, vient de rompre avec cette tradition, en acceptant comme membre Mme Dr Marie Huguenin. Nos félicitations.

* * *

Le gouvernement américain a confié à une femme, Mrs. Roger, les fonctions de receveur des domaines à Leadville, dans le Colorado, avec des appointements de quinze mille francs par an. Le secrétaire d'Etat donne comme motif de ce choix qu'aux Etats-Unis, on peut mieux compter sur les femmes que sur les hommes pour le maniement de l'argent.

La Lutte anti-tuberculeuse par le Dispensaire¹

La tuberculose, plus que toute autre maladie, est une maladie sociale. L'agent contagieux, le bacille, joue évidemment un rôle dans sa propagation, mais l'autre facteur, le terrain, et par suite les conditions de vie du malade, ont une importance plus grande encore. D'une façon générale et considérée en masse, on peut dire que la tuberculose est une maladie de misère, curable dans de bonnes conditions matérielles suivies. On l'a reconnu : de plus en plus, actuellement, la lutte antituberculeuse, qui, jusqu'à ces dernières années, s'était cantonnée dans la cure des tuberculoses avérées, se transforme en une lutte contre les causes de la maladie et son évolution au début.

L'hospitalisation de tous les tuberculeux étant une impossibilité, le pivot de l'armement antituberculeux actuel est devenu le dispensaire, centre où convergent tous les efforts, et qui a l'avantage de convenir à tous les degrés de la maladie : aux malades qui ne peuvent aller aux sanatoria ; à ceux qu'il faut aiguiller vers le sanatorium ; à ceux qui sortent du sanatorium, et qu'il faut continuer à suivre.

Il nous semble possible de donner la synthèse de tous les différents systèmes de dispensaires, puisqu'elle est représentée à Paris par un dispensaire type, qui a voulu quitter, à cause de la généralisation de ses services, le nom de dispensaire, pour prendre celui d'Office antituberculeux. C'est un organisme très complet, où se pratiquent avec méthode la cure, la prophylaxie, l'assistance et l'éducation antituberculeuse. C'est pourquoi nous croyons intéressant de l'étudier ici avec quelque détail.

Organisé en 1905 par MM. Robin et Siegfried, à l'hôpital Beaujon, il compte actuellement entre onze et douze mille malades. Les services y sont assurés, par un comité médical, par

¹ La lutte antituberculeuse étant au programme d'un grand nombre de nos Sociétés féminines, nous pensons rendre service à nos lecteurs, en reproduisant, avec l'autorisation de l'auteur, quelques fragments d'un article qu'une de nos collaboratrices de Paris, très compétente en pareille matière, a écrit pour la *Grande Revue*. (Réd.).

un groupe d'assistantes bénévoles, et par un personnel infirmier prêté par l'Assistance Publique et par une œuvre privée. Le comité médical se compose des médecins traitants. D'autres médecins spécialistes reçoivent gratuitement chez eux ceux des patients qu'on leur envoie avec des bons.

Le groupe des bénévoles est composée de femmes de situation aisée qui se chargent, suivant leurs aptitudes, soit de la propagande, ou de la recherche des ressources, de l'entente avec les autres œuvres d'assistance sociale, fédérations de quartiers, etc., soit de l'inscription des nouveaux malades et de l'établissement des fiches sociales, qui permettent ensuite les visites à domicile, puis les distributions raisonnées de secours.

La tenue des livres, l'exécution des prescriptions médicales (pharmacie), le travail matériel, sont entre les mains d'un personnel fort dévoué. Les malades sont vus à domicile par un enquêteur ouvrier qui s'informe de leurs besoins et les conseille. De plus, un essai intéressant de « district nursing » est fait par de jeunes infirmières qui vont au domicile des malades donner les soins médicaux nécessaires : piqûres, pointes de feu, ventouses, etc...

Toute personne se croyant malade peut se présenter à la consultation quotidienne de l'Office. Aucune exception d'âge, ni de nationalité. La seule condition est d'être indigent. Après examen médical, tout malade tuberculeux ou pré-tuberculeux est inscrit en vue d'un traitement, encouragé à revenir, et enquêté à domicile. Les soins et les médicaments spécifiques lui sont donnés gratuitement, et aussi longtemps que cela est nécessaire.

Les parents et les enfants des malades sont incités à venir à l'Office où, après un examen médical, on les conseille et on les aide. Des femmes anémies en contact avec des malades sont envoyées à la campagne, ou obtiennent de quelque façon le repos et l'assistance indispensables pour leur éviter la contagion. Des enfants qui vivent dans des milieux infectés où ils sont restés sains sont envoyés en colonies de vacances, à la mer ou à la campagne. Des secours alimentaires (lentilles, pâtes, lait, bières maltées, etc.) sont accordés aux familles nécessiteuses. Les mères nourrices notamment obtiennent ce qu'il leur faut pour éviter l'épuisement.

Enfin, chaque fois qu'un décès par tuberculose se produit, il est signalé par l'Office au Service municipal, qui effectue la désinfection.

Pour les malades contagieux, ils reçoivent dès leur seconde visite un crachoir d'un modèle simple, facile à nettoyer, qu'ils doivent rapporter de temps à autre.

La direction, ne pouvant suffire, même avec l'aide de dames assistantes, au grand nombre de demandes de secours, a pris l'initiative d'entrer en contact par une alliance chaque jour plus étroite avec les œuvres d'assistance publique et privée de Paris et de la banlieue, et en particulier avec les fédérations d'arrondissement. Grâce à cette alliance, toute famille dont un des membres est frappé de tuberculose est assurée de trouver un appui continu et certain dans une œuvre, où l'assistance médicale et l'assistance sociale sont réunies et coordonnées. Cependant l'Office a gardé un vestiaire autonome.

La direction de l'Office s'est toujours attachée à l'éducation des malades et de leurs protecteurs. En effet, pour lutter efficacement contre une maladie aussi curable *au début*, mais au début seulement, que la tuberculose — et si particulièrement fréquente, et si particulièrement guérissable, chez les enfants ; pour combattre par des efforts coordonnés un fléau qui touche tout le monde, toutes les bonnes volontés, toutes les collaborations sont utiles, mais à condition qu'elles soient méthodiques et bien diri-

gées. Partant de ce principe, les dames assistantes ont été dès le début initiées aux problèmes d'assistance qui se posent aujourd'hui devant tous, et aux grandes lignes de la lutte antituberculeuse, où, sans présomption et sans fausse science, mais simplement avec de l'activité et du bon sens bien canalisés, elles peuvent devenir les auxiliaires et presque les collaboratrices des médecins.

D'autre part les malades reçoivent chaque année, sous la forme d'imprimés, d'images, de conseils verbaux, une éducation antituberculeuse. Les malades jeunes sont guidés dans le choix d'un métier ; adultes ils sont encouragés à s'affilier aux mutualités, syndicats, et sociétés diverses qui peuvent les bien encadrer ; vieux ou faibles, on leur cherche du travail à domicile.

(A suivre).

J. MEYNADIER.

Chronique Féministe Allemande

Dans le courant de février — malheureusement trop tard pour que j'aille pu en parler dans ma dernière chronique — des manifestations organisées par le Conseil national des femmes allemandes ont eu lieu dans plusieurs villes pour obtenir l'admission des femmes aux fonctions d'assesseurs dans les tribunaux pour enfants. Les assesseurs sont des juges laïques qui siègent aux côtés du juge de profession quand il ne s'agit que de légères infractions, et en général les adolescents (garçons et filles âgés de moins de dix-huit ans) relèvent de ces tribunaux d'assesseurs, puisque l'accusation porte presque toujours sur des faits de minime importance. Le moment pour demander des assesseurs féminins était bien choisi, puisque un nouveau projet de loi sur la procédure à suivre vis-à-vis des adolescents doit être discuté très prochainement en second débat. Ce projet prévoit la création de postes d'assesseurs spéciaux pour les tribunaux d'enfants, mais il n'y est pas question des femmes. Aussi est-ce à leur participation à ces postes que se rapportent en premier lieu les modifications réclamées dans les milieux féministes ; puis on insiste en seconde ligne sur la possibilité d'une réhabilitation complète de l'enfant après le délit.

Dans une assemblée à Berlin, le procureur-général Wulffen a réfuté avec une chaleur de conviction remarquable les arguments de nos adversaires, en démontrant que les tribunaux pour enfants ont comme base essentielle une idée psychologique et pédagogique bien plus qu'une idée de châtiments et de représailles et que, par conséquent, la place des femmes y était toute marquée. On se demande quelles raisons sérieuses peuvent être opposées à une revendication aussi naturelle ? Il a été prouvé à satiété que l'argument classique « la femme est incapable d'objectivité » n'avait aucun fondement, et d'ailleurs il est démenti tous les jours par les faits. Une autre objection courante consiste à dire que les femmes qui seraient les mieux qualifiées pour ces postes d'assesseurs, c'est-à-dire les mères de famille, ne doivent pas être enlevées à leurs devoirs quotidiens. Nous répondrons qu'aujourd'hui les mères de tout petits enfants sont seules à l'attache, au point de ne pouvoir accepter une charge publique. Pour la plupart des femmes mariées, le fait de passer quelquefois une matinée dans la salle d'un tribunal ne les entraînera certes pas à négliger d'importants devoirs domestiques. D'autre part les femmes célibataires sont-elles si peu aptes à remplir ce genre de fonctions ? Ne sont-elles pas elles aussi capables de comprendre l'âme enfantine, en particulier quand il s'agit d'enfants de leur sexe ? Dans ce cas il faudrait récuser l'institutrice non mariée comme éducatrice ! Il nous semble au contraire qu'elle serait tout